

COMMUNIQUE CORONAVIRUS – COVID19

A L'ATTENTION DES FAMILLES DES RESIDENTS HEBERGES

A l'occasion de la reprise épidémique COVID-19, la Direction du Centre Hospitalier Henri Dunant vous rappelle les consignes permettant d'encadrer et de sécuriser les visites aux résidents pour prévenir toute situation à risque de transmission croisée.

L'organisation définie ci-dessous est le fruit d'une réflexion interne qui tient compte des recommandations nationales en vigueur (dont celles de la Haute Autorité de Santé) et vise à protéger les résidents, les familles et les professionnels de cette maladie particulièrement contagieuse.

ORGANISATION DES VISITES EN EHPAD-USLD :

Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 10H à 12H auprès du Service Animation au **03 86 69 45 84**.

Les familles sont invitées à se présenter à l'entrée principale de l'Etablissement ou à l'entrée de l'Ehpad « Val de Loire » en fonction du secteur d'hébergement de leur proche.

DEROULEMENT DES VISITES : Du lundi au vendredi de 14 heures à 17 heures

- Vous présenter au lieu indiqué lors de votre prise de rendez-vous (2 personnes **majeures** ou 1 personne majeure et un enfant)
- Vous serez accueilli(e)s par l'Animation qui s'assurera du respect des règles de sécurité et des gestes barrières, notamment (aucun contact physique avec le résident)
- L'Animatrice vous accompagnera vers le lieu dédié et s'assurera du strict respect des gestes barrières (distance minimale d'un mètre, aucun contact physique avec le résident, garder votre masque (nez, bouche et menton couverts) durant toute la visite et ne le retirer sous aucun prétexte)
- Vous laver les mains avec une solution hydro alcoolique
- Porter un masque chirurgical (nez, bouche et menton couverts) ou en solliciter un auprès de l'Animatrice
- Répondre à l'auto-questionnaire, renseigner le registre en précisant vos coordonnées téléphoniques et signer la charte des visites autorisées vous engageant à respecter les gestes barrières et le port du masque

MESURES A RESPECTER :

- Annuler votre rendez-vous si vous présentez des symptômes (fièvre, toux, fatigue...) ou si vous avez été récemment en contact avec une personne contaminée par le virus et consulter votre médecin

EXCEPTIONS :

Si la situation le nécessite (fin de vie ou état de santé), les visites peuvent avoir lieu en chambre après validation de l'équipe médicale et soignante.

En cas de survenue de cas COVID-19, les visites peuvent être suspendues temporairement dans tout ou partie de l'Etablissement.

Soyez assurés que tout est mis en œuvre et organisé de manière à maintenir un lien social essentiel au bien-être de vos proches mais également du vôtre.

SECTEUR SANITAIRE (Médecine et SSR)

Les visites sont possibles sur rendez-vous préalable auprès du secrétariat de Médecine au 03 86 69 44 04 après avis médical et autorisation préalable de la Direction (2 personnes maximum dont 1 enfant à partir de 11 ans).

La présente information est également accessible sur le site internet du GHT de la Nièvre www.ghtnievre.fr

MERCI A TOUS POUR VOTRE VIGILANCE DURANT CETTE SECONDE PERIODE EPIDEMIQUE

La Direction